

# CIRCULAIRE DE RENTREE 2026 2027

# LP

Lycée Professionnel

Madame, Monsieur,

Je vous remercie de la confiance que vous nous accordez en inscrivant votre enfant au LYCEE SAINT JOSEPH LA SALLE pour la prochaine année scolaire.

Vous trouverez ci-dessous un certain nombre d'informations.

D'autres suivront à la rentrée.

Je vous souhaite un bel été.

Pierre RAMPINI

Directeur



## Rentrée des classes et début des cours

### CLASSES ENTRANTES

- 3<sup>ème</sup> Prépa Métiers
  - C.A.P. 1<sup>ère</sup> année
  - Dispositif Ulis 1
  - 2<sup>nde</sup> Pro
- **Mardi 1<sup>er</sup> septembre – Bât D à 9h05** – fin de journée à 16h30  
Matinée d'accueil et après-midi d'intégration - *\*Le repas du midi se fera dans l'établissement quel que soit le régime, dans le cadre de cette journée d'intégration. Une tenue de sport est recommandée pour cette journée.*
- Début des cours le **mercredi 2 septembre** selon emploi du temps

### Autres CLASSES

- Dispositif Ulis 2
- **Mercredi 2 septembre** : Accueil Professeur Principal bât D à 8h10  
Début des cours à 10h15 - fin de cours selon **emploi du temps**
- C.A.P. 2<sup>ème</sup> année
- **Mercredi 2 septembre** : Accueil Professeur Principal bât D à 8h10  
Début des cours à 10h15 - fin de cours selon **emploi du temps**
- 1<sup>ère</sup> Pro
- **Mercredi 2 septembre** : Accueil Professeur Principal bât D à 8h10  
Début des cours à 10h15 - fin de cours selon **emploi du temps**
- Term Pro
- **Mercredi 2 septembre** : Accueil Professeur Principal bât D à 8h30  
Début des cours à 10h15 - fin de cours selon **emploi du temps**



### Horaires des cours :

- de **8h10 à 17h25** du Lundi au Vendredi, avec 1h de pause méridienne au minimum entre 11h30 et 13h20
- Créneau de cours possible de 12h35 à 13h30.

Un emploi du temps précis sera remis à chaque élève le jour de la rentrée et consultable sur **Pronote** dès le lendemain de la rentrée.



### Contacts LP :

- Adjointe de direction du LP et directrice des études 1<sup>ère</sup> et Term Pro :  
**Mme Marina KERMORVANT** ..... 02.97.63.14.63
- Responsable de niveaux 3<sup>ème</sup> PM/ CAP / Dispositif ULIS  
**M. Malo DAGAULT** .....
- Responsable du niveau 2<sup>nde</sup> Pro  
**Mme Stéphanie LIZANO**.....
- Responsable de la vie scolaire :  
**Mme Anne-Cécile NAHELOU**
- Référent vie scolaire LP  
**M. Jacques VERNET** ..... 02.97.62.05.18
- Responsable de l'internat :  
**M. Mickaël MONNERET** ..... 02.97.62.05.15



### Rencontre parents-professeurs :

- ▶ **1<sup>ère</sup> CAP, 3<sup>ème</sup> PM, ULIS : mardi 15** septembre à **18h** l'amphithéâtre
- ▶ **2<sup>nde</sup> Pro: lundi 17** septembre à **18h** l'amphithéâtre
- ▶ **1<sup>ère</sup> Pro et 2<sup>ème</sup> année CAP : mardi 22** septembre à **18h** l'amphithéâtre
- ▶ **Terminale : mardi 29** septembre à **18h** l'amphithéâtre



### Date à retenir

- ▶ **Mardi 8 septembre** : Photo de classe
- ▶ **lundi 2 novembre** : pas de cours, journée pédagogique



### Internat

#### Accueil et installations :

- ▶ **Vendredi 28 août** : 17h → 19h30 et **Lundi 31 août** : 8h30 → 11h30

Alèse de protection (taille du lit : 90 X 190) + Draps / couette / couverture+ oreiller + Taie d'oreiller ou traversin. Prévoir également le nécessaire de toilette et un réveil (autre que le téléphone)

**NB** : Les sacs de couchage ne sont pas autorisés

Merci de vous inscrire dans les créneaux proposés via le lien ci-dessous ou le QR Code :

[Inscriptions pour l'état des lieux de l'internat pour la rentrée de Septembre 2026 – Remplir le formulaire](#)



Le règles de vie sont consultables sur le site internet : <https://stjo-lasalle-vannes.fr/>



## Location casiers

Vous pouvez bénéficier d'un casier en faisant la demande auprès de la vie scolaire, à la rentrée, par l'intermédiaire de votre enfant pour les nouveaux élèves (location annuelle : 10 €).  
Pour les élèves déjà inscrits, le casier est reconduit automatiquement.



## Livres Scolaires

Les manuels scolaires sont prêtés gratuitement à chaque élève pour l'année scolaire.  
En cas de non-restitution ou de dégradation importante, ils feront l'objet d'une facturation en fin d'année.  
Dès réception, il est demandé à chaque famille de couvrir les manuels afin d'en assurer la protection tout au long de l'année.



## Fournitures

La liste des fournitures est téléchargeable sur le site du lycée <https://stjo-lasalle-vannes.fr/>



## Période de Formation en Milieu Professionnel

La formation dans laquelle votre enfant est inscrit comporte deux périodes de Formation en Milieu Professionnel (5 semaines) :

Nous vous recommandons de commencer à rechercher une entreprise, qui puisse accueillir votre enfant.

Classes	Périodes Formation en Milieu Professionnel
1 CAP	<ul style="list-style-type: none"><li>• Du lundi 4 janvier au vendredi 22 janvier 2027</li><li>• Du lundi 7 juin au vendredi 2 juillet 2027</li></ul>
2 CAP	<ul style="list-style-type: none"><li>• Du lundi 30 novembre au vendredi 18 décembre 2026</li><li>• Du lundi 3 mai au vendredi 28 mai 2027</li></ul>
2 PRO	<ul style="list-style-type: none"><li>• Du lundi 08 février au vendredi 19 février 2027</li><li>• Du lundi 7 juin au vendredi 2 juillet 2027</li></ul>
1 PRO	<ul style="list-style-type: none"><li>• Du lundi 2 novembre au vend. 20 novembre 2026</li><li>• Du lundi 15 mars au vendredi 16 avril 2027</li></ul>
T PRO	<ul style="list-style-type: none"><li>• Du lundi 23 novembre au vendredi 15 janvier 2027</li><li>• Parcours personnalisé du 18/01 au 29/01/2027</li></ul>
3 <sup>ème</sup> prépa	<ul style="list-style-type: none"><li>• Du lundi 14 décembre au vendredi 18 décembre 2026</li><li>• Du lundi 15 février au vendredi 19 février 2027</li><li>• Du lundi 3 mai au vendredi 7 mai 2027</li><li>• Du lundi 7 juin au vendredi 11 juin 2027</li></ul>



## Aide 1<sup>er</sup> équipement en classe de 2<sup>nde</sup> professionnelle

A l'entrée en classe de 2<sup>nde</sup> Pro, la région Bretagne participe à l'équipement des élèves avec le dispositif « Aide au 1<sup>er</sup> équipement ». Cette aide couvre la fourniture d'une tenue de travail, identique pour tous. Son achat et sa distribution est organisée par le lycée début septembre.

Afin de limiter le coût de l'outillage à la charge des familles, le lycée St Joseph La Salle met en place un système de mise à disposition d'outillage commun.

Le montant annuel de cette mise à disposition est de **10 €**.



## Accueil – Communication

Les bureaux sont ouverts du lundi au jeudi de **08h00 à 17h30**, et de **08h00 à 17h00** le vendredi. Vous pouvez prendre rendez-vous par téléphone ou par l'intermédiaire de votre enfant.

La communication avec les familles se fera principalement par Pronote (espace parents). En cas d'urgence, elle peut se faire par mail. Si vous ne recevez pas nos mails, merci de vérifier dans votre boîte de courrier indésirable et nous ajouter dans les contacts fiables.



## Espace numérique Pronote

Cette application vous permettra de suivre la scolarité de votre enfant tout au long de l'année. Vous y trouverez :

- le cahier de textes, pour connaître le travail personnel et les devoirs à réaliser à la maison ;
- les résultats des évaluations.

Vous pourrez également y télécharger vous-même des certificats de scolarité.

Nous vous recommandons de télécharger l'application sur votre smartphone afin de recevoir facilement toutes les notifications.

**Un identifiant et un mot de passe (provisoire) vous seront transmis par mail début septembre.**



## Bourses nationales

Tous les élèves souhaitant bénéficier d'une bourse, que ce soit dans le cadre d'un renouvellement ou d'une première demande, devront impérativement déposer un dossier papier pour l'année scolaire 2026-2027.

- ➔ Les dossiers sont à retirer au secrétariat.
- ➔ Le dépôt des dossiers sera possible du 1er septembre au 10 octobre 2026.
- ➔ Les élèves boursiers recevront fin novembre, la notification et les indications sur les nouvelles modalités de mandatement : soit par virement sur compte bancaire, soit par déduction sur les notes de frais scolaires.



## Règlement intérieur

Le règlement intérieur est consultable sur le site du lycée : <https://stjo-lasalle-vannes.fr/>

Il est essentiel d'en prendre connaissance et de veiller à son respect tout au long de l'année.

Les parents comme les élèves doivent connaître les exigences de l'établissement ainsi que les règles de vie collective qui en découlent.

Une attention particulière est portée à la tenue vestimentaire. Celle-ci doit être propre, correcte et adaptée à un cadre scolaire. À titre d'exemple, sont interdits : les pantalons troués, les joggings et survêtements, les shorts, les vêtements trop courts, ainsi que ceux comportant des messages inappropriés ou provocateurs.